MAGAZINE MUNICIPAL N°85 - MARS, AVRIL, MAI 2021

Terre de Mariniers

Saint-Mammès Informations

CRUE, NEIGE...
SAINT-MAMMÈS S'ORGANISE !

VIE LOCALE

NOUVELLE AGENCE POSTALE COMMUNALE

(PAGE 4)

PAROLES DE MAMMÉSIENS

RENCONTRE AVEC LES AÎNÉS

(PAGE 9)

VOIRIE

STATIONNEMENT À PROXIMITÉ DE LA GARE

(PAGE 10)

ÉDITO

Chères Mammésiennes, chers Mammésiens,

Comme vous pouvez le constater notre mandat est engagé sous le signe du dynamisme. Bien que nous démarrions 2021 avec le poids des contraintes sanitaires qui durent, nous avons réussi à nous projeter et à nous organiser pour des lendemains plus souriants.

Aussi, nous sommes en accord avec nos engagements d'aller de l'avant dans le souci constant de répondre à vos besoins. L'intérêt général et le meilleur service rendu sont la boussole de notre équipe municipale, notre programme d'actions de campagne notre fil conducteur.

Nous sommes certes dépendants de la politique et des directives nationales, nous les respectons et à la fois notre raisonnement est avant tout local pour un mieux vivre ensemble. Aussi, même si, certains opposants mélangent les sujets politiques nationaux avec nos préoccupations locales, pour nous c'est clair, soyez assurés que nous gardons notre fil rouge qui est de répondre aux difficultés de notre village, avec vous, dans une démarche de proximité de terrain au plus près de vos préoccupations.

Chaque élu a sa feuille de route avec ses objectifs pour 2021 et toute l'équipe municipale s'emploie à porter les dossiers structurants pour notre quotidien comme : la sécurité dont le plan de circulation et de stationnement dans le village, la propreté, la solidarité, le centre de santé, le projet du restaurant scolaire et la salle pour le Campus Jeunes, la conciergerie Mammésienne dans les locaux de la gare, les jardins partagés et la remise en service de notre serre communale sur le terrain près des services techniques, le conseil des sages et le conseil municipal des jeunes...

Pour ma part, sur le plan municipal, le plus compliqué dans cette période c'est que tout notre fonctionnement est chamboulé. Nos associations sont quasi à l'arrêt, nos manifestations annulées et se rencontrer pour des événements est extrêmement difficile.

Je souhaite courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Gérer la priorité sanitaire est aussi notre quotidien et nous avons toujours la même volonté de retrouver rapidement les instants de convivialité, de partage qui manquent tant. Cependant, tout est dit sur cette pandémie et à la fois chacun reste responsable dans sa zone d'influence des mesures de protection pour prendre soin de soi et des autres.

Bien sûr toute l'équipe municipale et moi-même restons disponibles pour rencontrer en mairie les Mammésiens qui le souhaitent et répondre à leurs interrogations.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 1er numéro de 2021.

Ensemble, prenons du plaisir à faire vivre notre belle commune.

Votre Maire, Joël SURIER

SOMMAIRE

03 ACTUALITÉS
Dépistage Covid-19
Cadeaux de fin d'année aux Aînés
Le marché redynamisé
Ducs-d'Albe
Paroles de Femmes - Le Relais

04 VIE LOCALE
1er mars : la Mairie accueille la nouvelle agence postale communale
Le salon de peinture en édition numérique

05 Renforcement de la Police Municipale
Stop aux incivilités !

06 Rétrocession du Clos Lazare Hoche
Modification du PLU
Inscriptions aux services périscolaires
Conseil Municipal des Jeunes
Campus Jeunes

07 ENFANCE - JEUNESSE
Immersion en «Périsco»

08 PAROLES DE MAMMÉSIENS
L'Atelier Théâtre improvise en visio
Nouvelle association : AFSL

09 Rencontre avec les Aînés
Une tablette pour les Aînés

10 VOIRIE
Projet d'aménagement du stationnement à proximité de la gare
Finalisation des travaux de la Rue Grande

11 TRIBUNES

12 AGENDA ETAT CIVIL VOS PHOTOS

Saint-Mammès Informations
n°85 - mars, avril et mai 2021

Directeur de la publication : Joël SURIER
Conception et rédaction : Mairie de Saint-Mammès
Impression : Hélio Service / Tirage : 1700 ex., encres végétales, papier 100% recyclé.
Crédits photos : Bernard Hodé, Mairie de Saint-Mammès, Freepik
Site internet : www.saint-mammes.com
Courriel : accueil@saint-mammes.com

Retrouvez les derniers S.M.I. sur le site
www.saint-mammes.com

DÉPISTAGE COVID-19

Dans le but de prendre soin des Mammésiens, la municipalité a fait une demande de dépistage Covid-19 auprès des Agences Régionales de Santé et du Conseil Régional. **Le 26 janvier a été retenu, et le bus de dépistage a été installé à Saint-Mammès,** place de la Bosse. Nous avons proposé à toutes celles et ceux qui le souhaitaient de passer un test PCR, gratuitement et sans rendez-vous. Cette opération a permis de réaliser 102 tests sur la journée, avec la participation du personnel de la Croix Rouge.

LE MARCHÉ REDYNAMISÉ

Dès le début de la crise Covid-19, puis Vigipirate, afin d'assurer la sécurité de la clientèle du marché, il a été décidé de positionner les exposants sur une seule file, dégageant ainsi la vue sur berge en offrant plus de charme à cette balade dominicale, puis de stationner des véhicules sur les endroits stratégiques.

L'accroissement du nombre de marchands a redynamisé le marché le rendant ainsi plus attractif. Le choix d'encourager la diversité dans l'offre plutôt que la répétition de quelques offres, a permis à chacun de trouver une réponse à ses besoins. Prochaine étape : compléter le marché d'un commerce ou producteur de volailles et développer l'offre en vêtements sur le parvis de l'église. **Nous remercions les Mammésiens d'avoir respecté les gestes barrières, ainsi que les commerçants qui ont été soumis à de nombreuses contraintes.**

DUCS-D'ALBE

Depuis décembre dernier, les bateaux peuvent de nouveau stationner en toute sécurité le long du Quai de Seine, grâce aux nouveaux pilotis d'amarrage récemment installés. **Ces dispositifs, appelés "*Ducs-d'Albe*"**, sont plantés dans le fond du cours d'eau, et ont été installés conjointement à de nouvelles passerelles, pour permettre un accès amélioré aux quais.

CADEAUX DE FIN D'ANNÉE AUX AÎNÉS

Une distribution de colis a été organisée par le CCAS en Mairie pour les personnes de plus de 70 ans. Avec l'aide de la Croix Rouge, les colis supplémentaires ont été remis aux personnes en difficulté.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, la municipalité a eu une réunion de travail avec l'association *Paroles de Femmes – Le Relais*, et a décidé de soutenir et de travailler avec cette association, membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

Une de leurs missions est d'accueillir dans un lieu discret les femmes qui subissent des violences au sein du couple. Notre commune met à leur disposition un local en cas de besoin. Des éducatrices seront à leur écoute, et pourront les accompagner pour les démarches.

Possibilité d'un accueil en langue des signes française et en langue étrangère.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS au 01.64.23.56.64 ou 06.31.20.99.47

LE 1ER MARS : LA MAIRIE ACCUEILLE LA NOUVELLE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Avancement des travaux courant février

La municipalité avait promis la continuité du service public postal défaillant dans notre village, en aménageant une agence au sein même de la Mairie. Une initiative qui, par la même occasion, créera du lien social ; un contact de proximité cher aux Mammésiens.

Les premiers travaux de transformation ont eu lieu début février, afin de créer le nouvel espace dédié à l'agence postale dans le hall d'accueil de la Mairie. Les équipes de La Poste ont ensuite pris le relais et ont installé les équipements spécifiques.

Cette nouvelle agence postale communale offre notamment les services postaux suivants :

- Affranchissement (lettre et colis ordinaires ou recommandés)
- Vente de timbres, enveloppes (Prêt-à-Poster, réexpédition…), emballages (Colissimo ou à affranchir), autres produits postaux (sur demande)
- Dépôt et retrait d'objets y compris recommandés
- Services de proximité : contrats de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité

Des services et prestations financières sont également proposés (liste non exhaustive) :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal ou sur compte Postépargne ou livret d'épargne (dans la limite de 500€ par période de 7 jours)
- Versement d'espèces sur compte courant postal, ou sur compte Postépargne ou livret d'épargne (dans la limite de 500€ par période de 7 jours)

Enfin, la vente de produits et services de téléphonie *La Poste Mobile* et Partenaires de La Poste, ainsi qu'une borne tactile en libre-service sont disponibles.

LE SALON DE PEINTURE EN ÉDITION NUMÉRIQUE

Avril 2021 marquera le retour du salon de peinture à Saint-Mammès. Les conditions n'étant pas réunies pour permettre le déroulement d'une exposition dans la Maison des Loisirs et de la Culture, le salon prend cette année une toute nouvelle forme avec la création d'une galerie numérique.

A cet effet, un site internet éphémère, www.saint-mammes-peinture.com va voir le jour, et proposera de parcourir et d'admirer virtuellement les œuvres de l'édition 2021, **qui se tiendra du 14 au 28 avril**. La page d'accueil présentera l'ensemble des artistes, et chacun d'entre eux aura également sa propre page dédiée, accompagnée d'une brève présentation, ainsi que ses œuvres exposées et disponibles à la vente.

L'achat des œuvres se fera auprès de Cloé Soglo, adjointe en charge de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme après une pré-réservation et un engagement d'achat.

Pour plus d'informations, contactez communication@saint-mammes.com

RENFORCEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Fin 2020, les effectifs de la Police Municipale ont été renouvelés par l'arrivée d'un Brigadier Chef Principal, et renforcés par un nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Ce recrutement s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'améliorer la sécurité des Mammésiens, de veiller au respect du stationnement, et d'apporter un soutien aux personnes en difficulté ou lors d'événements particuliers.

Agissant comme une police de proximité, ils interviennent quotidiennement sur le territoire de Saint-Mammès, en journée majoritairement, et organisent régulièrement des équipages de patrouille nocturne, à des horaires variables. Lors de leurs missions de surveillance, ils relèvent les incivilités comme les dégradations volontaires ou le dépôt sauvage de détritus, l'état d'ébriété sur la voie publique ou les nuisances sonores.

Avec la crise sanitaire, ils veillent à l'application des consignes en vigueur, comme le respect du port du masque et des horaires de couvre-feu. « *Les Mammésiens jouent le jeu et, globalement, respectent bien les règles sanitaires* », note le Policier Municipal, qui veille également à ce que les commerces appliquent les mêmes directives.

Pour la plupart des incivilités qu'ils constatent, ils privilégient la prévention et rappellent les règles à observer. Certaines informations font l'objet d'un rapport auprès du Maire ou des services municipaux concernés, et dans les cas les plus sérieux, ils font appel à la Police Nationale de Montereau, avec laquelle ils agissent en coordination lorsque c'est nécessaire.

Une partie de leur mission consiste à faire observer le respect du stationnement, et les agents, qui sécurisent les écoles aux périodes d'entrée et de sortie des élèves, indiquent : « *le stationnement sauvage dans la rue des Écoles, pourtant interdit, était encore courant mais a désormais quasiment disparu* ». Ils remarquent également une amélioration très nette du stationnement sur le Quai de la Croix Blanche.

D'autres projets de voirie et de réaménagement du stationnement vont les mobiliser pour l'année 2021, ainsi que l'application de la règlementation du passage des poids lourds de plus de 7,5T.

La permanence de la Police Municipale est installée au premier étage de la Salle du Conseil et des Mariages, dans le bâtiment annexe à la Mairie où les agents peuvent accueillir les Mammésiens qui ont besoin d'aide ou qui souhaitent faire une déclaration en toute confidentialité.

Permanence Police Municipale

Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 06 08 00 63 93

En cas d'urgence, contactez la Police Nationale au 17.

STOP AUX INCIVILITÉS !

De nombreuses incivilités sont encore à déplorer sur notre commune. Elles nuisent à la circulation des piétons, altèrent la beauté de notre cadre de vie, et peuvent parfois poser des problèmes de voisinage.

Pour rappel, voici quelques règles à respecter :

- **les ordures ménagères** doivent être sorties la veille au soir du ramassage, et rentrées dans la journée après le passage de la benne, pour ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs (arrêté municipal 2010.147)
- **le stationnement** devant les portes cochères ou « bateaux » est strictement interdit pour tout le monde
- **l'entretien des trottoirs** doit être fait régulièrement par chaque riverain
- **les feux de jardin** sont interdits
- **les arbres, arbustes et haies** qui empiètent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 2m (arrêté municipal 2010.148)
- **les chiens** circulant sur la voie publique ou dans les lieux publics doivent être tenus en laisse (arrêté municipal 2020.213). Les propriétaires de chiens sont tenus de procéder au **ramassage des déjections canines** sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts et les venelles

En ce qui concerne les **nuisances sonores**, comme le bricolage ou certains travaux de jardinage, conformément à l'arrêté municipal 2012.53, il convient de respecter les horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

En faisant en sorte de respecter ces quelques règles, et en adoptant une attitude responsable, nous contribuons à améliorer notre environnement et les espaces publics.

INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour l'inscription de vos enfants à l'accueil périscolaire matin et/ou soir, ainsi qu'à la restauration scolaire pour la rentrée 2021/2022 :

1. Téléchargez votre dossier d'inscription sur le site officiel de la commune www.saint-mammes.com, ou venez le récupérer en Mairie.

2. **Entre le 15 mars et le 9 avril**, renvoyez le dossier complété ainsi que les pièces justificatives à l'adresse suivante : periscolaire@saint-mammes.com (ou accueil@saint-mammes.com), ou déposez-le en boîte aux lettres à la Mairie.

AÎNÉS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour bénéficier des services et attentions particulières que la municipalité offre aux personnes de plus de 70 ans, venez vous faire connaître en Mairie. Vous serez ainsi informés des manifestations, repas, cadeaux, et aides proposées tout au long de l'année.

MODIFICATION DU PLU

Au prochain Conseil Municipal, la municipalité lancera une procédure de **modification du Plan Local d'Urbanisme.** Celle-ci portera notamment sur une limitation de la hauteur et une diminution de l'emprise au sol des nouvelles constructions, l'autorisation pour une seule entrée charretière, la révision du coefficient de perméabilité...

En engageant ces modifications, la municipalité entend maîtriser l'aménagement du territoire et mieux préserver notre cadre de vie.

RÉTROCESSION DU CLOS LAZARE HOCHE

La rétrocession du lotissement dénommé *le Clos Lazare Hoche* a été actée entre la Mairie et l'Association Syndicale du Clos Lazare Hoche pour les voiries, les réseaux et les espaces communs.

Après cette signature, l'ensemble de ces espaces devient public, y compris le parking et les espaces verts.

Pour mémoire, ce lotissement a été créé en 2008 pour recevoir 14 constructions dont l'accès se situe rue des Trop Chères.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

A la rentrée scolaire 2021, les élèves Mammésiens scolarisés en CM1 et CM2 dans les écoles élémentaires de la commune auront la possibilité de pratiquer la citoyenneté de façon concrète, en constituant le premier « ***Conseil Municipal des Jeunes*** » **de Saint-Mammès**. Calqué sur le principe des élections classiques, les élèves candidats seront ainsi amenés à se présenter à l'élection, à conduire une campagne et à développer leurs idées de projets pour la commune. Les élus participeront ensuite à des réunions régulières, animées par Leslie Halleur-Echaroux, adjointe en charge des Affaires Scolaires, de l'Education et de la Jeunesse), et pourront suivre l'avancement et la réalisation concrète de leurs projets.

Plus d'informations seront communiquées dans la prochaine édition du SMI, ainsi que sur le site internet www.saint-mammes.com

CAMPUS JEUNES

Dans le cadre du projet de restauration scolaire en cours de développement, une salle spécifiquement conçue pour un « ***Campus Jeunes*** » a été imaginée. Ce lieu d'enseignement, d'aide aux devoirs, d'accès à la culture, de détente et d'échanges, permettra également aux jeunes de 11 à 17 ans d'obtenir un accompagnement pour les idées qu'ils souhaiteraient concrétiser sur la commune.

Pour faire vivre ce Campus Jeunes dès aujourd'hui, et en attendant de bénéficier de ces locaux dédiés, la Mairie organisera prochainement des échanges, en visio-conférence ou en petits groupes, pour que les jeunes de Saint-Mammès puissent malgré tout participer activement à l'élaboration de leurs projets.

Les jeunes intéressés par cette initiative, ainsi que ceux ayant précédemment répondu à notre sondage conduit en octobre, sont invités à prendre contact avec la Mairie pour y laisser leurs coordonnées, par téléphone au 01.64.23.39.41 ou par email : accueil@saint-mammes.com

IMMERSION EN "PÉRISCO"

Nouveau protocole sanitaire, nouvelles directives, changements des habitudes... les services périscolaires ont dû réviser leur fonctionnement plusieurs fois en quelques mois, et faire preuve d'une grande adaptabilité. Voici une sélection de réactions collectées auprès des enfants et des intervenants :

J'aime bien car on peut faire des activités comme les guirlandes de Noël.

Eloïse, 8 ans

Surtout quand il y a mes amis, et sinon je prends un livre car j'aime lire.

Lucas, 11 ans

On est bien plus dehors qu'avant, et j'aime bien profiter de la cour.

Lilia, 10 ans

J'aime les activités manuelles au périscolaire.

Shana, 7 ans

Aimez-vous toujours aller au périscolaire malgré le virus et ses contraintes ?

Oui, le virus ne nous empêche pas de faire des activités et de jouer avec les jeux.

Maewenn, 7 ans

Ce qu'il y a de bien c'est qu'on se lave les mains plus souvent !

Lea-Luna, 9 ans

Nous appliquons le protocole : désinfection, distances et port du masque. Mais les enfants le supportent bien.

Peggy, animatrice

Les enfants le vivent bien même si parfois le port du masque leur pèse.

Mélanie, animatrice

Quels sont les principaux changements au quotidien, et comment les enfants les gèrent-ils ?

Les enfants se sont vite adaptés, et les plus timides sont mieux intégrés dans le groupe de leur classe.

Stella, animatrice

Carte de vœux "intergénérationnelle", envoyée par les Aînés en réponse aux vœux des enfants du périscolaire

L'ATELIER THÉÂTRE IMPROVISE EN VISIO !

De gauche à droite : Valentine, Angélique, Dunya et Lauryne

Le secteur associatif souffre beaucoup de la crise sanitaire : la distanciation sociale, les confinements successifs et le couvre-feu ont rendu la pratique de certaines activités très difficile, voire impossible. Pourtant, certaines associations ont mis en œuvre des initiatives novatrices, dès le premier confinement, et ont ainsi pu conserver le lien avec leurs adhérents.

C'est le cas de l'association *Theôrêma*, compagnie de professionnels du spectacle vivant, qui intervient en France et à l'international notamment lors de grands festivals. Theôrêma crée de nombreux contenus originaux, et propose des performances mélangeant interprétation, musique, bruitage et improvisation.

Plus localement, sa co-fondatrice et comédienne Pascale Cardon dirige *L'Atelier Théâtre de Saint-Mammès*, qui s'adresse aux enfants et aux ados, et leur permet de « monter sur les planches » à la Maison des Loisirs et de la Culture. Pendant ces séances d'éveil théâtral hebdomadaires, les participants apprennent à travailler sur leur gestuelle, leur diction et leur expression corporelle, à partir de textes et de thématiques données. « *C'est comme un laboratoire d'expérimentations théâtrales* », explique Pascale Cardon, « *tout peut arriver pendant les séances : c'est un moment d'expression et de liberté, un véritable défouloir, où même les plus réservés arrivent à surpasser leur timidité* ».

Puis elle revient sur le début de la crise sanitaire : « *J'ai vécu le premier confinement en deux temps : d'abord comme un vide créatif, étant privée des séances régulières avec mes élèves. Je n'avais pas le choix, il fallait que j'apprenne à maîtriser la visioconférence, avec laquelle je n'étais pas du tout familière. Mais j'ai refusé d'abdiquer !* ». Et après un temps d'adaptation aux contraintes informatiques, les séances ont repris par écrans interposés.

« *Là, c'est la prof qui a dû improviser !* » s'amuse la comédienne, « *car moi qui avais l'habitude de travailler en présentiel et d'utiliser l'espace, j'ai eu à imaginer du contenu qui continue de motiver la créativité de mes élèves lors des séances, sans pouvoir toujours s'appuyer sur des textes* ». Elle poursuit : « *Mais après tout, la visio utilise une caméra ! Alors nous avons fait avec les moyens du bord : des déguisements, du maquillage, et les objets disponibles à portée de main* ».

Et malgré les difficultés de certains enfants à pouvoir concilier les cours en distanciel, leurs devoirs, et l'atelier théâtre, la solution proposée a eu un succès immédiat. Et c'est donc tout naturellement que la visioconférence s'est imposée lors du deuxième confinement : « *Cette fois, les idées de contenu avaient bien mûri, et j'ai pu proposer un renouveau de l'activité aux différents groupes, avec des improvisations en solo, du mime, des jeux de caméra plus élaborés, et des textes que j'avais pu distribuer au préalable* ».

Aujourd'hui, l'activité de l'association a pu reprendre à la MLC, mais les horaires du couvre-feu ne permettent pas à tous les élèves de participer aux séances en présentiel. Pascale Cardon continue donc ses visios parallèlement, parfois par groupes de 2 ou 3 seulement. « *C'est beaucoup de réactivité et d'énergie de devoir alterner les horaires et les méthodes* », indique-t-elle, « *mais ça fait un bien fou de se retrouver, et je sens que les enfants ont vraiment besoin de prendre la parole et de se défouler, en vrai comme en virtuel* ».

L'association intervient par ailleurs dans les écoles et collèges voisins, pour des projets pédagogiques autour de l'expression des sentiments, ce qui représente un appui psychologique important pour les enfants qui souffrent de la situation sanitaire.

Pour plus d'informations sur l'Atelier Théâtre de Saint-Mammès

Pascale Cardon, intervenante :
pascalecardon@free.fr

Présidente de l'association Theôrêma :
mamorazin@gmail.com

NOUVELLE ASSOCIATION !

AFSL Association Fluviale entre Seine & Loing qui a pour but de préserver et mettre en valeur le patrimoine fluvial de notre village.

Président : *Miguel Biard entreseineetloing@gmail.com ou au 06.74.92.25.24*

RENCONTRE AVEC LES AÎNÉS

De gauche à droite :
Alphonse, Hélène et Léon
au Café des Aînés

Le lien entre Aînés à Saint-Mammès est fort, et même si les interactions sociales sont actuellement limitées, la camaraderie reste très marquée, et les services municipaux garantissent de ne laisser personne dans le besoin. Le *Café des Aînés* nous a exceptionnellement ouvert ses portes pour y rencontrer Hélène, Alphonse et Léon.

Malgré la fermeture de leurs lieux de rencontre habituels, les Aînés continuent de se retrouver quotidiennement, sur le Quai de Seine en milieu d'après-midi, pour bavarder, se promener ensemble, et parfois voir leurs petits-enfants. « *Quand il ne fait pas trop froid, ça dégourdit un peu les jambes !* » s'amuse Léon.

Hélène regrette que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ne puisse plus organiser les ateliers auxquels les Aînés pouvaient participer avant la crise sanitaire : peinture, chant, décoration florale... « *Ceci dit, on n'y voyait pas beaucoup les hommes !* » plaisante-t-elle. Les messieurs, eux, attendent le retour des beaux jours pour participer à une guinguette sous les arbres, en bord de Seine, un projet d'animation actuellement en cours de réflexion.

Ils ont également l'habitude d'aller se promener au marché, qu'ils trouvent plus grand et où ils apprécient de croiser les élus. Ils s'y remémorent de nombreux souvenirs : Alphonse y a vu le cèdre de la Place de la Bosse planté, et Léon se souvient du temps où les bateaux étaient « *tirés par des bourriques* ». La vie des mariniers revient fréquemment dans leurs conversations ; un passé commun qui renforce les liens de solidarité.

Concernant la vie locale, l'ouverture d'une agence postale communale dans les locaux de la Mairie est très appréciée, ainsi que l'initiative civique du nettoyage du cimetière. Hélène ajoute : « *Il devrait y avoir d'autres nettoyages comme ça, c'est une bonne initiative et ça nous oblige à bouger nos articulations !* ». Léon lui, se souvient lorsque la crise sanitaire a commencé : « *Le CCAS m'a bien aidé au début, quand tout était fermé, j'étais toujours bien reçu* ».

Malgré la situation, les Aînés de Saint-Mammès continuent de s'entraider, gardent leur sens de l'humour, et ont hâte de pouvoir se retrouver une prochaine fois au *Café des Aînés*.

UNE TABLETTE POUR LES AÎNÉS

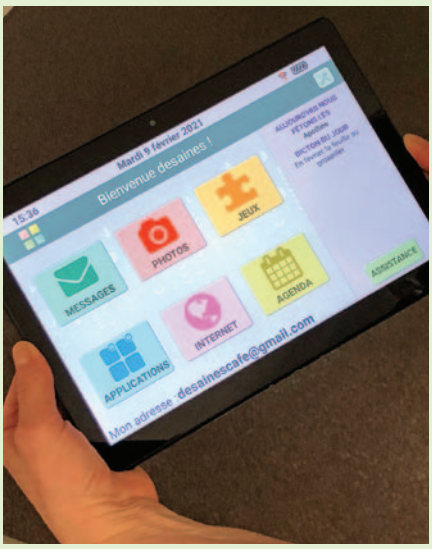

Les nouvelles technologies ont pris une part très importante dans nos vies, et la crise sanitaire a confirmé le réel besoin de savoir les utiliser afin d'accéder à tous les services du quotidien, effectuer les démarches administratives et pour rester en contact avec ses proches. Malheureusement, tout le monde ne peut pas accéder aux outils numériques : le choix de l'appareil peut s'avérer compliqué, le prix élevé, et la simplicité d'utilisation n'est pas toujours au rendez-vous.

En partenariat avec la société Facilotab, la municipalité a récemment fait l'acquisition d'une tablette numérique, très lisible, facile d'utilisation, et permettant d'accéder à un ensemble de services en ligne : internet, appels vidéo, échange de photos, messagerie électronique...

A partir de la mi-mars, nous proposerons aux personnes désireuses de se former aux nouvelles technologies une initiation sur cette tablette spécifiquement adaptée aux besoins des seniors.

Pour plus d'informations, contactez le CCAS : 01.64.23.56.64 ou 06.31.20.99.47

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT À PROXIMITÉ DE LA GARE

Le réaménagement du parking de la gare SNCF va probablement engendrer une fréquentation inhabituelle des rues mitoyennes de notre commune. La municipalité a travaillé avec la Police Municipale sur la réglementation du stationnement à mettre en œuvre sur un périmètre de 500 mètres autour du nouveau parking, afin d'éviter un stationnement anarchique.

La solution proposée, qui avait déjà été partiellement étudiée en 2018, est de créer une zone bleue, car elle permet de réguler les stationnements prolongés et excessifs. Cette réglementation favorise également une rotation normale des stationnements, afin de permettre une utilisation optimale de l'espace public dévolu au stationnement.

Les trois types de réglementation de stationnement déjà en vigueur sur la commune et dans la zone concernée seront maintenus : stationnement alterné, stationnement sur emplacement matérialisé au sol, stationnement sur un seul côté de la rue. Ils seront complétés par la mise en place de la réglementation « zone bleue ».

La plage horaire proposée pour la zone bleue serait de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi. Hors week-end, jours fériés et mois d'août.

Pour sécuriser et fluidifier la circulation, trois routes seraient interdites au stationnement : la rue Pasteur, la rue du Port de Berville et le chemin de la Roche Godon, ainsi que la portion de la rue de la Gare entre la gare et la sortie de Saint-Mammès en direction de Moret.

Ces aménagements permettront à la municipalité de demander et d'obtenir la gratuité de ce parking pour les Mammésiens.

La livraison du parc relais de la gare SNCF est prévue entre mai et juin 2021.

FINALISATION DES TRAVAUX DE LA RUE GRANDE

Suite à la réfection du tapis de la rue Grande fin 2020 par le Département, nous avons mandaté un bureau conseil pour l'étude de la sécurisation de cette rue et l'aménagement du stationnement.

Le projet actuel en cours de finalisation, envisage trois modifications importantes :

- La suppression du stationnement entre le passage du Batardeau et la rue de l'Eglise,
- L'aménagement de l'intersection de la rue Grande avec la rue des Ecoles,
- L'implantation de ralentisseurs type « Berlinois » à l'entrée de Saint Mammès côté Moret.

Dans le cadre de ce projet nous avons déposé au Département deux demandes de financement (répartition annuelle par le Département du produit des amendes de police).

Notre objectif est de vous présenter ces projets en présentiel avant leur mise en œuvre.
Si la crise sanitaire nous en empêche, nous vous inviterons à nous faire parvenir vos remarques en Mairie sur le cahier de doléances, ou par email à l'adresse accueil@saint-mammes.com

"Saint-Mammès Informations" s'ouvre à l'expression de tous les groupes composant le Conseil Municipal.
Chacun d'eux dispose donc d'un espace égal, conformément au règlement intérieur.
Les textes sont publiés tels qu'envoyés. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

"SAINT-MAM' SOLIDARITÉ"

Le rôle de l'opposition, c'est d'abord être force de proposition. Pour cela, nous pouvons déposer des amendements et des motions. C'est aussi démontrer que l'on peut faire autrement, ou que la libre administration d'une commune dépend aussi de la politique nationale. Par exemple, le cas de la police municipale : le désengagement de l'Etat (baisse des effectifs, fermeture du commissariat de Moret-sur-Loing…) nécessite la création d'un tel service, puisque certaines missions ne sont plus assurées et obligent les communes à être en concurrence pour recruter des agents. Ainsi, une délibération a été votée pour augmenter la prime du nouvel agent. Nous avons alors proposé un amendement « de bon sens » indiquant que cette situation résulte d'un recul de l'Etat. Le bon sens ne l'a pas emporté puisque l'ensemble des conseillers de la majorité a voté contre. La liste s'allonge : filmer les débats du Conseil municipal, ouverture des commissions à des non-élus, encadrement des indemnités, pétition pour inscrire un point du jour au conseil municipal… Toutes propositions rejetées : l'opposition n'est donc pas celle à laquelle on pense.

Notre récente motion demandant un moratoire national pour la 5G est bloquée depuis 3 mois.

Votre avis nous intéresse : rejoignez-nous sur notre page FB « saint mam solidarité ».

"UN NOUVEAU CAP"

Texte non parvenu.

"E-SMA" Groupe des élus de la majorité

E-SMA s'engage à limiter la place de la publicité dans l'espace public de notre village, étant ainsi en accord avec le Pacte pour la transition signé avec le collectif 1000 Sabords.

Nous avons travaillé sur l'affichage mural de la placette située à l'angle de la rue Gambetta et la rue Grande qui sera ainsi retiré définitivement fin 2021. Ceci contribuera à la mise en valeur de notre patrimoine. Nous avons également engagé les mêmes procédures pour faire retirer les affiches publicitaires qui se trouvent à l'entrée de notre village côté viaduc.

Cependant, nous constatons ponctuellement des affichages sauvages de flyers engagés qui fleurissent sur les poteaux, les arbres ou autres supports, émanant d'associations « dites écologiques » ou de collectifs qui ont aussi signé cette charte !

Notre commune a aussi été alertée par le département de Seine et Marne au sujet de nuisances au lieu-dit : « l'ile de la Celle, l'ile aux Rats, l'ile de Nanchon ». Il semblerait selon les services du département que ces nuisances proviennent de résidus de toilettes sèches qui seraient déversées par de prétendus écologistes dans cet espace naturel sensible (ENS).

Le respect de l'écologie fait partie de notre programme et nous allons renforcer la veille du respect de ces règles sur notre territoire.

AGENDA

IMPORTANT !
La situation sanitaire actuelle ne nous permettant pas de garantir la validité des dates des événements au moment de la parution, nous vous invitons à consulter régulièrement la rubrique « Agenda » de notre site internet www.saint-mammes.com

DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

Dans le cadre de la démocratie participative voulue par la municipalité, les élus viendront prochainement à votre rencontre.

Si vous avez une question, une remarque sur votre quartier, ou si vous souhaitez formuler des propositions, notez ces prochains rendez-vous :

- **dimanche 11 avril 2021** de 10h00 à 12h00 sur le marché
- **samedi 8 mai 2021** de 14h00 à 16h30 devant l'école Henri GEOFFROY.

Vous pourrez retrouver les dates suivantes dans les prochains SMI ou sur le site internet de la Mairie.

Sous réserve de pouvoir organiser des réunions publiques, et dans le respect des restrictions sanitaires applicables aux dates mentionnées.

ÉTAT CIVIL

NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2020 - JANVIER 2021

NAISSANCES

03 nov. 2020 • Tywen DEVIGNE JEZEK,
12 nov. 2020 • Loëvan MARMOUSET
18 nov. 2020 • Chelsea GUICHARD FARIA
04 déc. 2020 • Enzo DUMINIL
01 jan. 2021 • Lou LEBLANC
24 jan. 2021 • Maïlo LEMAÎTRE

DÉCÈS

21 nov. 2020 • Simonne LAROQUE Veuve VINCENT
02 déc. 2020 • Milia LEFÈVRE Veuve MATERNA
14 jan. 2021 • Manuel CARNEIRO MARTINS GIESTEIRA
22 jan. 2021 • Yvonne CHIODIN
10 fév. 2021 • Jacqueline DESROSIER Veuve LEGOU

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

24 nov. 2020 • Jacky MÉROT
08 jan. 2021 • Marie-Claire PETILAIRE Veuve LECLERC

VOS PLUS BELLES PHOTOS

Pour envoyer vos photos, il suffit de les transmettre par email à communication@saint-mammes.com

Le Jonor sur le Quai du Loing
Par Sylvain Thévenin

L'IMPRESSION DE CE DOCUMENT EST RÉALISÉE AVEC DES ENCRES VÉGÉTALES SUR DU PAPIER 100% RECYCLÉ